



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1485

Attribution d'une subvention de 2 500 euros à l'association Club Sportif Charcot Sainte-Foy-Les-Lyon Tennis de Table pour l'organisation du 3e tour de Nationale 1 Handisport en individuel de préparation aux Championnats du Monde 2022 et des Jeux Paralympiques de Paris 2024

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1485 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 500 EUROS A L'ASSOCIATION CLUB SPORTIF CHARCOT SAINTE-FOY-LÈS-LYON TENNIS DE TABLE POUR L'ORGANISATION DU 3E TOUR DE NATIONALE 1 HANDISPORT EN INDIVIDUEL DE PREPARATION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE 2022 ET DES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon Tennis de Table, dont le siège social est situé 50 rue Chatelain à Sainte-Foy-Lès-Lyon, organisera le 3^{ème} tour de Nationale 1 Handisport en individuel le 12 février 2022 au Gymnase Raymond Barlet à Sainte-Foy-Lès-Lyon.

Etape préparatoire aux Championnats du Monde 2022 et des Jeux Paralympiques de Paris 2024, cette compétition mobilisera près d'une vingtaine de jeunes âgés de moins de 18 ans, en situation de handicap physique et/ou mental.

Par son caractère inédit sur notre territoire, cette manifestation sera l'occasion de promouvoir la pratique du tennis de table auprès de jeunes en situation de handicap et de recruter de nouveaux pratiquants, en valorisant notamment ses acteurs. Des pongistes de niveau national et international seront présents, parmi lesquels Maxime Thomas, lui-même issu du Club Charcot et médaillé de bronze en individuel et par équipe aux Jeux de Tokyo en 2020. Il témoignera de son expérience olympique auprès des jeunes. Plus largement, cet évènement favorise le développement et l'essaimage de la pratique sportive pour les jeunes lyonnais en situation de handicap.

Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 5 000 euros.

L'association Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon Tennis de Table a formulé une demande de subvention de à hauteur de 2 500 euros.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation pour attirer les jeunes sportifs en situation de handicap, je propose de lui allouer une aide financière municipale de 2 500 euros.

En 2021, l'association Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon Tennis de Table a perçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 euros par délibération n°2021/547 du Conseil municipal du 28 janvier 2021, ainsi que de deux subventions pour un montant total de 11 600 euros par délibération n° 2021/1235 du Conseil municipal du 18 novembre 2021 allouées dans le cadre du dispositif de soutien aux athlètes de haut niveau déployée par la Ville de Lyon, nommé « Lyon – Pékin 2022 – Paris 2024 ».

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 euros au bénéfice de l'association Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon Tennis de Table est également proposée au vote du Conseil municipal du 27 janvier 2022 par le projet de délibération n° 2022/3345.

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 2 500 euros est allouée à l'association Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon Tennis de Table pour l'organisation du 3^e tour de Nationale 1 Handisport en individuel de préparation aux Championnats du Monde 2022 et des Jeux Paralympiques de Paris 2024.
- 2- La dépense en résultant, soit 2 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574, ligne de crédit 42013.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET